

Note

OUTIL « VIGILANCE »

Manuel d'utilisation

PREAMBULE

En application de l'arrêté du 26 mars 2014, relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant, et de son instruction technique d'application du 24 septembre 2014, le LCSQA a été chargé par la direction générale de l'énergie et du climat du MEDDE de développer un nouvel outil national de gestion et de suivi des épisodes de pollution (outil « VIGILANCE » atmosphérique).

Cette note a pour objectif de décrire les fonctionnalités et les modalités d'utilisation de l'outil « VIGILANCE ». Elle s'adresse aux utilisateurs en charge de la saisie des informations relatives aux déclenchements des épisodes de pollution ou des procédures préfectorales. Ces utilisateurs doivent posséder un compte utilisateur dont le profil a été paramétré par le LCSQA en fonction de leur rôle dans le dispositif VIGILANCE.

1. GENERALITES

L'application, intégrée au site du LCSQA (www.lcsqa.org), se compose de 3 modules :

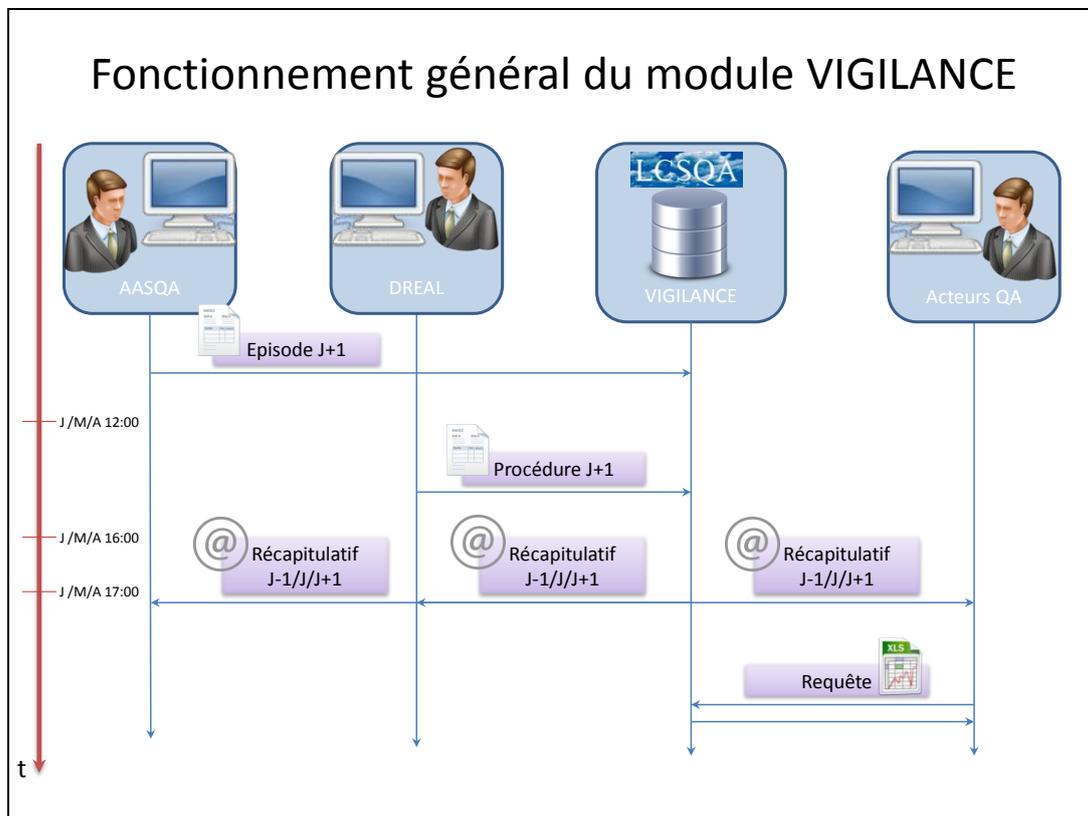
- [Module de gestion des épisodes de pollution](#)
- [Module de gestion des procédures préfectorales](#)
- [Module de diffusion d'informations](#)

Chacun de ces 3 modules est accessible sous conditions de droits fournis par l'administrateur du site LCSQA.

Les informations saisies ou échangées depuis ce site ont vocation à faciliter la gestion des dépassements de seuils pendant la crise ou a posteriori à l'occasion d'un retour d'expérience par exemple. Aussi, il est essentiel que les informations saisies soient suffisamment documentées tout en restant les plus concises possibles.

Les données saisies ont également vocation à être publiées.

Le schéma suivant présente le principe général de l'échange d'informations entre les différents acteurs du dispositif VIGILANCE :



On voit dans ce schéma que généralement le déclenchement d'un épisode de pollution du jour J+1 sera renseigné avant 12:00 heure locale par les AASQA le jour J et que selon la nature du dépassement la DREAL décidera de déclencher le même jour avant 16:00 heure locale une (ou plusieurs selon le nombre de départements touchés) procédure(s) préfectorale(s) accompagnée(s) d'éventuelles mesures qui seront détaillées un peu plus loin. Les informations saisies donnent lieu à un mail récapitulatif adressé à l'ensemble des acteurs de la Qualité de l'Air abonnés.

Un système de recherche sur les informations saisies est disponible aux acteurs de la Qualité de l'Air. Il donne accès à des cartographies des épisodes ou procédures déclenchés ou aux informations saisies sous format Excel.

Dans certains cas, la DREAL délèguera la saisie des informations relatives au déclenchement des procédures à l'AASQA de sa région. L'utilisateur correspondant en AASQA pourra alors se servir du même compte pour déclencher les épisodes et les procédures lorsque le LCSQA lui aura attribué les droits correspondants.

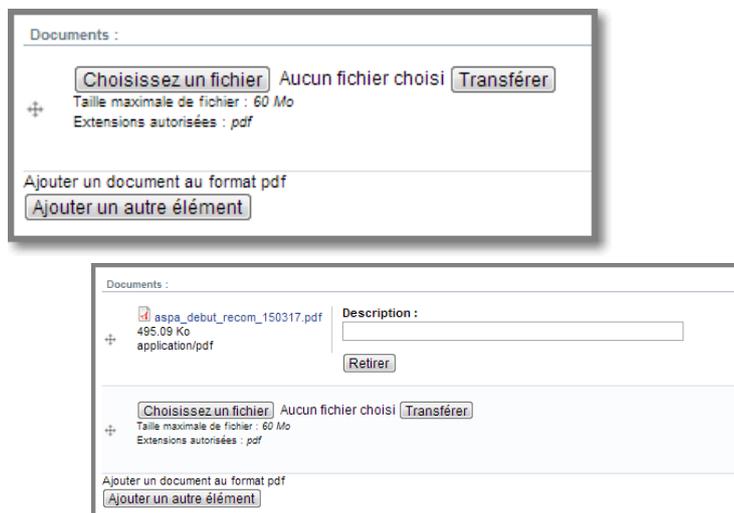
1.1 Informations sur le module VIGILANCE

Si les droits associés à votre compte utilisateur sont suffisants, une fois connecté, vous pourrez accéder au menu VIGILANCE qui se présente sous la forme suivante :

En cliquant sur le lien **Vigilance Atmosphérique**¹, vous accédez à une page d'informations générales reprenant les textes réglementaires ainsi que le présent manuel d'utilisation.

1.2 Dépôt de fichiers

Dans les interfaces qui suivent, plusieurs champs permettent à l'utilisateur de joindre un ou plusieurs fichiers comme sur l'écran suivant :



Pour ajouter un fichier :

- Cliquez sur **Choisissez un fichier**
- Une fois le fichier sélectionné, cliquez sur le bouton **Transférer**. Le fichier chargé apparaît et vous pouvez renseigner un texte de description qui sera affiché aux utilisateurs en lieu et place du nom du fichier. En cas d'erreur, vous pouvez supprimer le fichier en cliquant sur le bouton **Retirer**.
- En cliquant sur le bouton **Ajouter un autre élément** et en recommençant les 2 actions précédentes, il est possible d'ajouter d'autres documents.

2. LE MODULE DE GESTION DES EPISODES DE POLLUTION

Accessible aux utilisateurs disposant de droits à déclencher des épisodes de pollution, ce module est à renseigner chaque jour avant 12 h, heure locale, en cas d'épisode prévu pour le lendemain ou le plus tôt possible pour un épisode prévu pour le jour même ou encore passé.

¹ <http://www.lcsqa.org/vigilance-atmospherique>

2.1 Créer un nouvel épisode de pollution

Dans ces conditions et selon la ou les régions auxquelles l'utilisateur a été associé par l'administrateur, l'affichage suivant permettra à l'utilisateur connecté de saisir les informations relatives au déclenchement d'un nouvel épisode :



En cliquant sur le lien **Créer Episode de pollution**, l'utilisateur accède à l'écran de saisie suivant :

The image shows the 'Créer Episode de pollution' form with eight numbered callouts (1-8) indicating the steps for data entry:

- 1: Date de l'épisode (14/04/2015)
- 2: Origine (PRÉVISION selected)
- 3: Polluant (O3)
- 4: Région (ILLE-ET-VILAINE selected)
- 5: Documents (Chisissez un fichier)
- 6: Commentaire
- 7: Informations sur les révisions
- 8: Enregistrer

Saisir alors



La date du jour pour laquelle l'épisode est déclenché,

2

Si l'épisode est déclenché sur prévision ou constat,

3

Le polluant associé et l'ensemble des départements concernés

4

Le niveau de seuil qui a été ou sera dépassé (sur constat ou prévision) comme le montre l'écran suivant :

Polluant : *

O3

Polluant à l'origine de l'épisode associé

▼ COTES-D'ARMOR

Seuil dépassé :

- Aucun -

Procédure allégée activée

Précision de la zone polluée :

▼ FINISTERE

La saisie d'un seuil dans la liste déroulante indique que le département est concerné par l'épisode au niveau de dépassement renseigné dans la liste. Si cet épisode correspond à une procédure allégée telle que décrite dans l'instruction technique du 24 septembre 2014, vous cochez l'option correspondante.

Vous pouvez laisser un texte descriptif de l'étendue de la zone couverte par l'épisode sur ce département.

5

En complément de votre saisie, vous pouvez intégrer un ou plusieurs documents au format pdf (communiqué de l'AASQA, de presse, ...) en suivant la procédure décrite au paragraphe Dépôt de fichiers page 3.

6

Vous pouvez laisser un commentaire général sur cet épisode

1

La rubrique Révisions vous permet de laisser une trace dans l'historique de suivi des modifications de l'épisode. A la création de l'épisode, vous pouvez laisser vide cette rubrique. Cette rubrique sera en revanche renseignée à chaque modification ultérieure de l'épisode.

8

Pour enregistrer les données saisies, vous devez cliquer sur le bouton **Enregistrer**. Vous serez alors dirigé vers [la liste des épisodes déjà saisis dans le système](#).

2.2 Accéder à un épisode existant

L'ensemble des épisodes saisis sur l'outil VIGILANCE est accessible aux utilisateurs connectés disposant des droits suffisants.

Pour accéder aux épisodes de pollution saisis, il suffit de se connecter avec son compte puis d'accéder au menu **Accueil » Vigilance atmosphérique » Épisodes de pollution**. La page suivante s'affiche :



The screenshot shows the 'Épisodes de pollution' interface. It includes filters for 'Date de l'épisode', 'Régions', 'Département', 'Origine', and 'Polluant - seuil dépassé'. Below the filters is a table with the following data:

Date de l'épisode	Origine	Polluant	Région	Département	Seuil dépassé	Commentaire	Documents	Action
16/04/2015	PRÉVISION	PM10	NORD-PAS-DE-CALAIS	NORD-PAS-DE-CALAIS	50 µg/m³ / 24h		150416_prevision_pm10.pdf	Voir
16/04/2015	CONSTAT	PM10	GUADELOUPE	GUADELOUPE	50 µg/m³ / 24h		communiqué-pm10-constat-orange-16042015.pdf	Voir
15/04/2015	CONSTAT	PM10	MARTINIQUE	MARTINIQUE	50 µg/m³ / 24h	Episode non prévu pour le 15/04/15	communiqué_dep_sir_pm10_j1_150415.pdf	Voir
15/04/2015	CONSTAT	PM10	AQUITAINE	PYRENEES-ATLANTIQUES	50 µg/m³ / 24h	Contribution PM désertiques sahariennes significative	communiqué_dep_sir_pm10_160415.pdf	Voir

A la fin de cette page, un pictogramme **CSV** permet d'exporter l'ensemble des informations saisies selon les filtres appliqués par l'utilisateur par téléchargement d'un fichier au format CSV sur le poste de l'utilisateur.

La colonne Action permet d'accéder au contenu de chaque épisode par un simple clic sur le lien **Voir**, la page suivante s'affiche alors :



The screenshot shows the details of a pollution episode: 'Episode du 01/04/2015 - O3 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE - Alerte'. It includes the following information:

Soumis par Laetitia MARY - ATMO PACA le ven, 27/03/2015 - 14:05	
Date de l'épisode:	01/04/2015
Polluant:	O3
Origine:	PRÉVISION
Département:	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Seuil dépassé:	240 µg/m³ / 1h

Selon les permissions accordées à l'utilisateur et les régions auxquelles ce dernier est associé, les liens **Modifier** et **Cloner** apparaîtront à la suite du lien **Voir** dans la colonne Action et lui permettront de réaliser directement les opérations correspondantes.

En cliquant sur le lien **Modifier**, vous accédez à la modification d'un épisode de pollution décrite au paragraphe *Modifier un épisode existant* page 7.

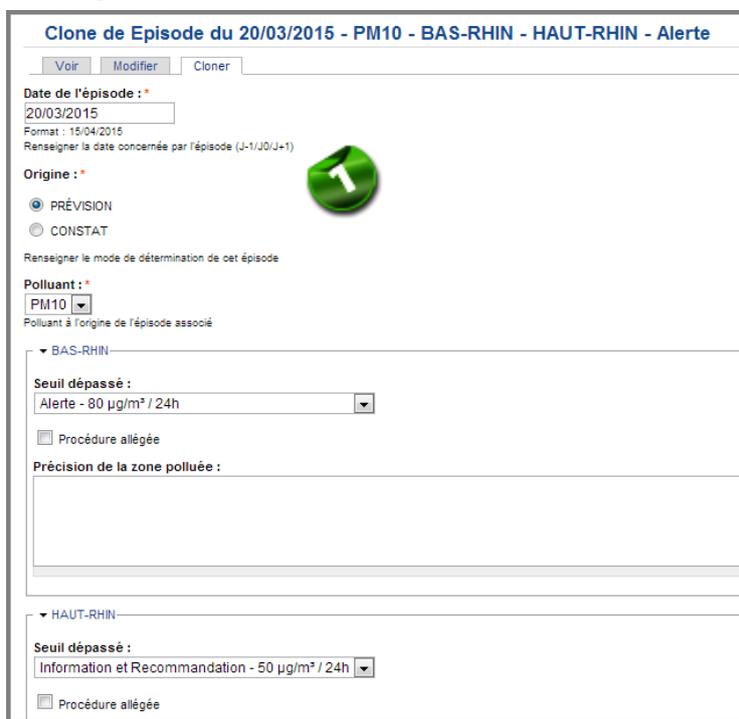
En cliquant sur le lien **Cloner**, vous accédez à la modification d'un épisode de pollution décrite au paragraphe *Cloner un épisode existant* page 6.

2.3 Cloner un épisode existant

Lorsqu'un épisode est appelé à se reproduire plusieurs jours de suite, il peut être utile de recourir à cette fonction afin de ne pas avoir à saisir à nouveau l'ensemble des champs pour une nouvelle date.

Cette fonction est réservée aux utilisateurs disposant des droits de déclenchement d'un épisode de pollution et associés à la région sur laquelle l'épisode à cloner a été déclenché.

Pour y accéder, il suffit de cliquer sur le lien **Cloner** de [la page de visualisation d'un épisode](#) ou bien de se rendre sur [la liste des épisodes](#) et de cliquer sur le lien correspondant dans la colonne **Action**. La page suivante s'affiche avec l'ensemble des champs pré-remplis avec le contenu de l'épisode original :



Clone de Episode du 20/03/2015 - PM10 - BAS-RHIN - HAUT-RHIN - Alerte

Voir Modifier Cloner

Date de l'épisode : *
20/03/2015
Format : 15/04/2015
Renseigner la date concernée par l'épisode (J-1/J0/J+1)

Origine : *
 PRÉVISION
 CONSTAT

Renseigner le mode de détermination de cet épisode

Polluant : *
PM10
Polluant à l'origine de l'épisode associé

▼ BAS-RHIN

Seuil dépassé :
Alerte - 80 µg/m³ / 24h

Procédure allégée

Précision de la zone polluée :

▼ HAUT-RHIN

Seuil dépassé :
Information et Recommandation - 50 µg/m³ / 24h

Procédure allégée



Modifiez alors les champs souhaités (Date, ...) et cliquez sur le bouton **Enregistrer**.

Une fois créé, le nouvel épisode est ajouté à la liste des épisodes comme si ce dernier avait été créé *ex nihilo*.

2.4 Modifier un épisode existant

Lorsqu'un épisode change de caractéristiques pour un jour donné (changement de seuil, origine, commentaires ...), vous avez la possibilité de le modifier.

Cette fonction est réservée aux utilisateurs disposant des droits de déclenchement d'un épisode de pollution et associés à la région sur laquelle l'épisode à cloner a été déclenché.

Pour y accéder, il suffit de cliquer sur le lien **Modifier** de [la page de visualisation d'un épisode](#) ou bien de se rendre sur [la liste des épisodes](#) et de cliquer sur le lien correspondant dans la colonne **Action**. La page suivante s'affiche avec l'ensemble des champs pré-remplis avec le contenu de l'épisode original :

Episode du 20/03/2015 - PM10 - BAS-RHIN - HAUT-RHIN - Alerte

Voir Modifier Cloner

Date de l'épisode : *
 20/03/2015
 Format : 15/04/2015
 Renseigner la date concernée par l'épisode (J-1/J0/J+1)

Origine : *

PRÉVISION
 CONSTAT

Renseigner le mode de détermination de cet épisode

Polluant : *
 PM10
 Polluant à l'origine de l'épisode associé

▼ BAS-RHIN

Seuil dépassé :
 Alerte - 80 µg/m³ / 24h

Procédure allégée

Précision de la zone polluée :

▼ HAUT-RHIN

Seuil dépassé :
 Information et Recommandation - 50 µg/m³ / 24h

Procédure allégée

Précision de la zone polluée :

▼ Informations sur les révisions

Message de journal :

Une explication des ajouts et modifications que vous apportez pour aider d'autres auteurs à comprendre vos motivations.

Enregistrer



Modifiez alors les champs souhaités (Date, ...)

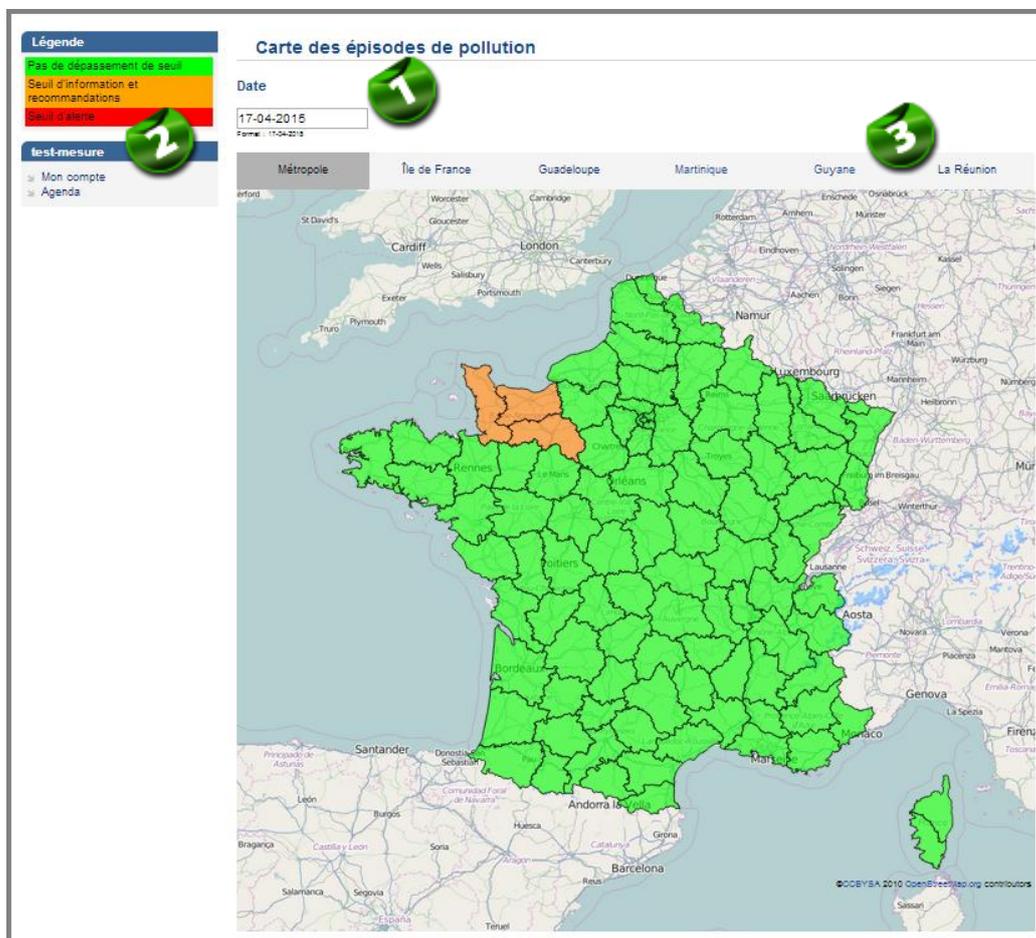


Renseignez les raisons qui vous poussent à modifier l'épisode et cliquez sur le bouton **Enregistrer**. En accédant de nouveau à l'épisode modifié, l'onglet Révisions apparaît comme le montre l'écran suivant :

Révisions pour « Episode du 20/03/2015 - PM10 - BAS-RHIN - HAUT-RHIN - Alerte »		
Voir	Modifier	Cloner
Révision		Actions
15/04/2015 - 09:07 par Aasqa_1 - Aasqa_1		
Ajout d'une précision dans le commentaire		version en cours
19/03/2015 - 12:55 par Julien BERNARD - ASPA		rétablir

2.5 La carte des épisodes de pollution

Il est possible d'accéder avec les mêmes droits aux cartographies des épisodes de pollution déclenchés jour par jour. En cliquant sur le menu **Accueil » Vigilance atmosphérique » Carte des épisodes de pollution**, la carte suivante s'affiche pour le jour courant :



Un sélecteur de date permet d'afficher la carte à une date donnée



Les règles de couleurs sont rappelées dans un cartouche et indiquent le niveau de seuil le plus haut dépassé pour le jour correspondant sur chacun des départements.



Cliquer sur un des liens pour visualiser la région géographique correspondante au jour donné

3. LE MODULE DE GESTION DES PROCEDURES PREFERATORIALES

Accessible aux utilisateurs disposant de droits à déclencher des procédures préfectorales, ce module est à renseigner chaque jour avant 16 h en cas de procédure déclenchée pour le lendemain ou le plus tôt possible pour dans une procédure à activer le jour même ou encore pour un jour passé.

3.1 Créer une nouvelle procédure préfectorale

Dans ces conditions et selon la ou les régions auxquelles l'utilisateur a été associé par l'administrateur, l'affichage suivant permettra à l'utilisateur connecté de saisir les informations relatives au déclenchement d'une nouvelle procédure :



En cliquant sur le lien **Créer Procédure préfectorale**, l'utilisateur accède à l'écran de saisie suivant :

L'écran de saisie est intitulé 'Créer Procédure préfectorale'. Il contient les champs suivants :

- 1. Date d'application : * (16/04/2015)
- 2. État de la qualité de l'air le 16/04/2015 (PM10) :
 - NORD (PRÉVISION) : Information et Recommandation - 50 µg/m³ / 24h
 - PAS-DE-CALAIS (PRÉVISION) : Information et Recommandation - 50 µg/m³ / 24h
- 3. Département : * (59 - NORD)
- 4. Actions de communication :
 - ▶ Action de communication
 - ▶ Mesure d'urgence - Secteur Agricole
 - ▶ Mesure d'urgence - Secteur Résidentiel et tertiaire
 - ▶ Mesure d'urgence - Secteur Industriel
 - ▶ Mesure d'urgence - Secteur Transport
 - ▶ Mesure des collectivités locales - Secteur Transport
- 5. Informations sur les révisions :
 - Message de journal :
- 6. Une explication des ajouts et modifications que vous apportez pour aider d'autres auteurs à comprendre vos motivations.

Un bouton 'Enregistrer' est visible en bas à gauche.

Saisir alors



La date du jour pour laquelle la procédure est déclenchée,



Ce cartouche fournit la liste des épisodes déclenchés sur la région et la date correspondantes,



Le département sur lequel la procédure s'appliquera



Les actions de communication comme le montre l'écran suivant :

▼ Action de communication

Niveau de la procédure :
- Aucun -

Polluants :

O3
 PM10
 NO2
 SO2

Commentaire :

Documents :

Aucun fichier choisi

+ Taille maximale de fichier : 60 Mo
Extensions autorisées : pdf doc

Vous devez alors indiquer le **niveau de la procédure** (Information & recommandation ou Alerte) à appliquer sur le département et pour la date correspondante ainsi que le ou les **polluants** à l'origine de cette procédure. L'outil permet qu'une procédure soit déclenchée sans qu'aucun dépassement n'ait été constaté ou prévu pour le département et le jour correspondants.

Une zone **commentaire** permet de préciser les raisons du déclenchement si besoin est. De même, vous pouvez joindre un ou plusieurs **documents** utiles à la description générale de la procédure préfectorale en suivant la procédure décrite au paragraphe paragraphe Dépôt de fichiers page 3.

Le niveau de la procédure déterminera la couleur du département correspondant à utiliser pour établir la carte nationale.

Si la procédure déclenchée s'accompagne de mesures d'urgence ou de mesures volontaires des collectivités, après avoir déplié la rubrique Mesure d'urgence du secteur souhaité, les informations suivantes sont à renseigner le cas échéant :

▼ Mesure d'urgence - Secteur Agricole

Mesures :

Interdiction épandages

Interdiction écobuage

Interdiction brûlage à l'air libre

Autre

Arrêté préfectoral :

Aucun fichier choisi

Taille maximale de fichier : 60 Mo
Extensions autorisées : pdf

Communiqué de presse :

Aucun fichier choisi

Taille maximale de fichier : 60 Mo
Extensions autorisées : pdf

Autres documents :

Aucun fichier choisi

+ Taille maximale de fichier : 60 Mo
Extensions autorisées : pdf doc

Description de la mesure :

Vous pouvez alors cocher le type de mesure engagée par secteur et joindre **l'arrêté préfectoral** pris pour faire appliquer ces mesures. Vous pouvez également joindre le **communiqué de presse** ou tout **autre document** permettant de décrire les mesures à engager. Pour déposer ces fichiers, suivez la procédure décrite au paragraphe Dépôt de fichiers page 3. De même vous pouvez saisir un simple texte de **description de la mesure**.

La présence d'une mesure d'urgence ou d'une mesure volontaire à une date donnée provoque l'affichage d'un pictogramme sur la carte nationale correspondante.

Pour enregistrer les données saisies, vous devez cliquer sur le bouton **Enregistrer**. Vous serez alors dirigé vers la liste des procédures préfectorales déjà saisies dans le système.



La rubrique Révisions vous permet de laisser une trace dans l'historique de suivi des modifications de l'épisode. A la création de la procédure, vous pouvez laisser vide cette rubrique. Cette rubrique sera en revanche renseignée à chaque modification ultérieure de la procédure.



Pour enregistrer les données saisies, vous devez cliquer sur le bouton **Enregistrer**. Vous serez alors dirigé vers [la liste des procédures déjà saisies dans le système](#) L'ensemble des épisodes saisis sur l'outil VIGILANCE est accessible aux utilisateurs connectés disposant des droits suffisants.

3.1 Accéder à une procédure préfectorale existante

Pour accéder aux procédures préfectorales saisies, il suffit de se connecter avec son compte puis d'accéder au menu **Accueil « Vigilance atmosphérique » Procédures préfectorales**. La page suivante s'affiche :

The screenshot shows the 'Procédures préfectorales' interface. On the left is a navigation menu with 'Aasqa_2' and 'Navigation du livre'. The main area contains filters for Date (Date de début, Date de fin), Région (dropdown), Département (dropdown), Niveau de la procédure (dropdown), and Polluants (dropdown). Below the filters is an 'Appliquer' button. A table displays the results of the search:

Date d'application	Région	Département	Polluants	Niveau de la procédure	Mesures déployées	Action
14-03-2015	PICARDIE	OISE	PM10	Information & Recommandation	Secteur transports (Mesure des collectivités locales)	Voir
14-03-2015	PAYS DE LA LOIRE	LOIRE-ATLANTIQUE	NO2 - SO2	Information & Recommandation		Voir
14-03-2015	PAYS DE LA LOIRE	LOIRE-ATLANTIQUE	NO2	Alerte	Secteur agricole Secteur industriel Secteur résidentiel et tertiaire Secteur transports (Mesure des collectivités locales)	Voir
14-03-2015	BRETAGNE	COTES-D'ARMOR	NO2	Alerte	Secteur agricole Secteur transports (Mesure des collectivités locales)	Voir

A la fin de cette page, un pictogramme **CSV** permet d'exporter l'ensemble des informations saisies selon les filtres appliqués par l'utilisateur par téléchargement d'un fichier au format CSV sur le poste de l'utilisateur.

La colonne Action permet d'accéder au contenu de chaque procédure préfectorale par un simple clic sur le lien **Voir**, la page suivante s'affiche alors :

The screenshot shows the details of a procedure: 'Procédure du 01/03/2015 - CHER - PM10 - NO2 - Alerte'. It includes buttons for 'Voir', 'Modifier', 'Révisions', and 'Cloner'. The procedure was submitted by MU-Centre Astreinte - DREAL CENTRE on 17/03/2015 at 16:07. The date of application is 01/03/2015, the region is CENTRE, and the department is CHER. The action is 'Action de communication'. The level of the procedure is 'Alerte' and the pollutants are 'PM10' and 'NO2'. There is a document attached: '2015_03_03_plte_vote_senat.pdf'. The procedure details are organized into sections for different sectors:

- Mesure d'urgence - Secteur Agricole:** Interdiction épandages, Interdiction écobuage, Interdiction brûlage à l'air libre.
- Mesure d'urgence - Secteur Résidentiel et tertiaire:** Interdiction utilisation foyers ouverts, Interdiction utilisation barbecue combustion solide, Interdiction brûlage déchets verts, Autre.
- Mesure d'urgence - Secteur Industriel:** Obligation réduire certaines activités, Report opérations émettrices de COV ou de Particules, Obligation mise en fonctionnement systèmes dépollution renforcés, Autre.
- Mesure d'urgence - Secteur Transport:** Report de trafic de poids lourds, Circulation alternée, Autre.
- Mesure des collectivités locales - Secteur Transport:** Parking relais gratuits, Gratuité des transports en commun, Gratuité Vélo ou Auto partagés.

Selon les permissions accordées à l'utilisateur et les régions auxquelles ce dernier est associé, les liens **Modifier** et **Cloner** apparaîtront à la suite du lien **Voir** dans la colonne Action et lui permettront de réaliser directement les opérations correspondantes.

En cliquant sur le lien **Modifier**, vous accédez à la modification d'une procédure préfectorale décrite au paragraphe *Modifier une procédure préfectorale existante* page 14.

En cliquant sur le lien **Cloner**, vous accédez à la modification d'une procédure préfectorale décrite au paragraphe *Cloner une procédure préfectorale existante* page 16.

3.1 Modifier une procédure préfectorale existante

Lorsqu'une procédure préfectorale doit changer de caractéristiques pour un jour donné (département, mesure ...), vous avez la possibilité de la modifier.

Cette fonction est réservée aux utilisateurs disposant des droits de déclenchement d'une procédure préfectorale et associés à la région sur laquelle la procédure à cloner a été déclenchée.

Pour y accéder, il suffit de cliquer sur le lien **Modifier** de [la page de visualisation d'une procédure](#) ou bien de se rendre sur [la liste des procédures](#) et de cliquer sur le lien correspondant dans la colonne **Action**. La page suivante s'affiche avec l'ensemble des champs pré-remplis avec le contenu de l'épisode original :

Procédure du 01/03/2015 - CHER - PM10 - NO2 - Alerte

Voir Modifier Révisions Cloner

Date d'application : *
01/03/2015
Format : 17/04/2015

▼ Etat de la qualité de l'air le 01/03/2015
Aucun épisode de pollution déclaré à cette date

Département : *
18 - CHER

▼ Action de communication

Niveau de la procédure :
Alerte

Polluants :
 O3
 PM10
 NO2
 SO2

Commentaire :

Documents :

2015_03_03_plte_vote_senat.pdf
951.83 Ko
application/pdf Description :
Retirer

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi Transférer
Taille maximale de fichier : 60 Mo
Extensions autorisées : .pdf .doc

Ajouter un autre élément

→ Mesure d'urgence - Secteur Agricole

▼ Informations sur les révisions

Message de journal :

Une explication des ajouts et modifications que vous apportez pour aider d'autres auteurs à comprendre vos motivations.

Enregistrer



Modifiez alors les champs souhaités (Date, ...)



Renseignez les raisons qui vous poussent à modifier la procédure et cliquez sur le bouton **Enregistrer**. En accédant de nouveau à la procédure modifiée, l'onglet Révisions apparaît comme le montre l'écran suivant :

Révisions pour « Procédure du 01/03/2015 - CHER - PM10 - NO2 - Alerte »				
Voir	Modifier	Révisions	Cloner	Actions
Révision				
17/04/2015 - 13:48 par Jean-Yves CHATELIER - LCSQA / INERIS				version en cours
Le polluant NO2 avait été oublié !!!				
17/03/2015 - 16:07 par MU-Centre Astreinte - DREAL CENTRE				rétablir

3.2 Cloner une procédure préfectorale existante

Lorsqu'une procédure est appelée à se reproduire plusieurs jours de suite ou si elle concerne plusieurs départements d'une même région, il peut être utile de recourir à cette fonction afin de ne pas avoir à saisir à nouveau l'ensemble des champs pour une nouvelle date ou un nouveau département.

Cette fonction est réservée aux utilisateurs disposant des droits de déclenchement d'une procédure préfectorale et associés à la région sur laquelle la procédure à cloner a été déclenchée.

Pour y accéder, il suffit de cliquer sur le lien **Cloner** de [la page de visualisation d'une procédure](#) ou bien de se rendre sur [la liste des procédures](#) et de cliquer sur le lien correspondant dans la colonne **Action**. La page suivante s'affiche avec l'ensemble des champs pré-remplis avec le contenu de la procédure originale :

Cloner de Procédure du 20/03/2015 - EURE - PM10 - Information & Recommandation

Voir Modifier Structure Cloner

Date d'application : *
20/03/2015
Format : 17/04/2015

▼ Etat de la qualité de l'air le 20/03/2015
Aucun épisode de pollution déclaré à cette date

Département : *
27 - EURE

▼ Action de communication

Niveau de la procédure :
Information & Recommandation

Polluants :

O3
 PM10
 NO2
 SO2

Commentaire :
Maintien de la procédure concernant l'épisode en cours.

Documents :

2015_03_19_pollution_air_pm10_-_information_recommandation.pdf
40,74 Ko
application/pdf

Description :
Communiqué de presse

Retirer

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi Transférer

Taille maximale de fichier : 60 Mo
Extensions autorisées : pdf doc

Ajouter un autre élément

→ Mesure d'urgence - Secteur Agricole

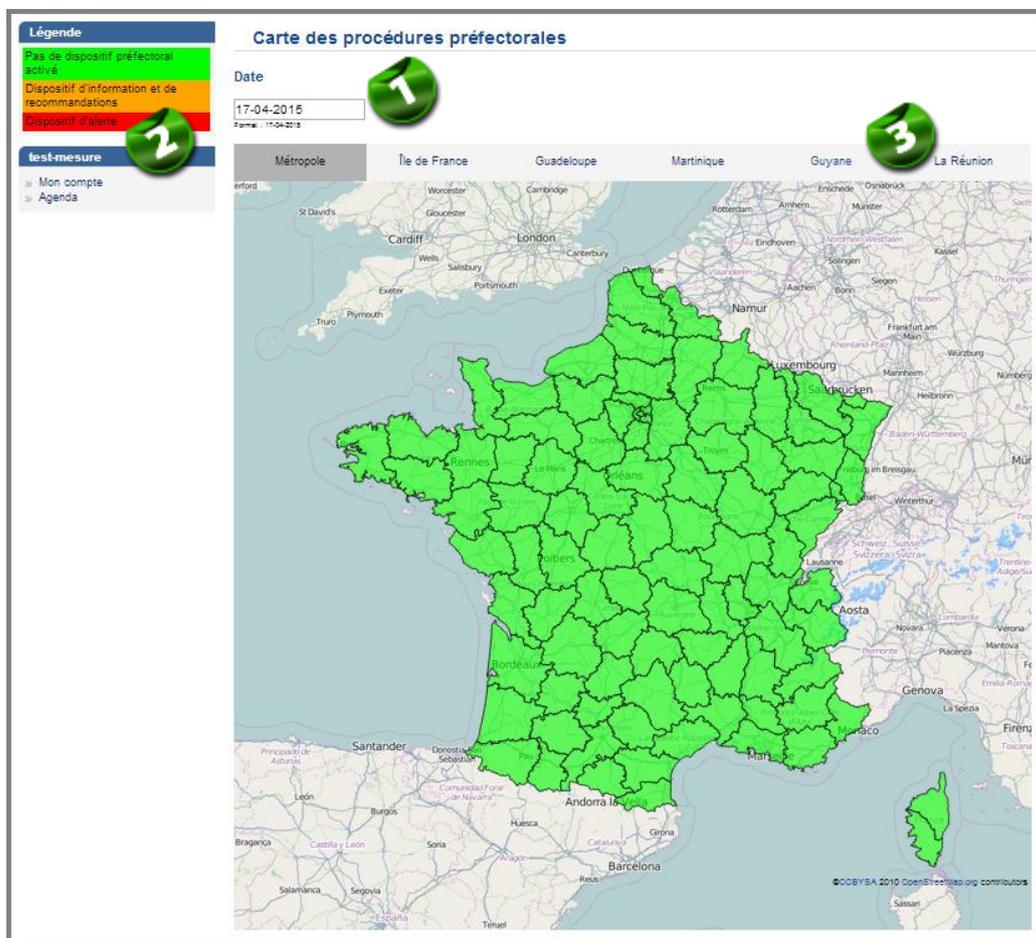


Modifiez alors les champs souhaités (Date, ...) et cliquez sur le bouton **Enregistrer**.

Une fois créé, la nouvelle procédure est ajoutée à la liste des procédures comme si cette dernière avait été créée *ex nihilo*.

3.1 La carte des procédures préfectorales

Il est possible d'accéder avec les mêmes droits aux cartographies des épisodes de pollution déclenchés jour par jour. En cliquant sur le menu **Accueil « Vigilance atmosphérique » Carte des épisodes de pollution**, la carte suivante s'affiche pour le jour courant :



Un sélecteur de date permet d'afficher la carte à une date donnée



Les règles de couleurs sont rappelées dans un cartouche et indiquent le niveau de seuil le plus haut dépassé pour le jour correspondant sur chacun des départements.



Cliquer sur un des liens pour visualiser la région géographique correspondante au jour donné

Au survol d'un département, le symbole « ? » apparaîtra. Un simple clic sur le département correspondant permettra alors d'ouvrir une info bulle comme le montre l'écran suivant :



4. LES MAILS D'INFORMATION

A chaque saisie d'un épisode de pollution ou d'une procédure préfectorale, un mail est adressé à l'ensemble des utilisateurs associés à la région² sur laquelle l'épisode ou la procédure ont été déclenchés.

Chaque jour à 17h, heure de Paris, un mail récapitulatif de l'ensemble des épisodes (resp. des procédures) aux jours J-1, J et J+1 est adressé aux abonnés à la lettre d'informations correspondante si des épisodes (resp. des procédures) ont été déclenchés pour ces 3 jours.

Pour recevoir l'une ou l'autre de ces lettres d'information, il suffit de s'y abonner en se rendant sur la page d'accueil du site et de cliquer sur le bouton **S'abonner** comme le montre l'écran suivant :



² Hormis l'auteur de la saisie lui-même

Pour gérer l'ensemble de ses abonnements, il est possible de se rendre sur la page suivante après avoir cliqué sur le lien **Mon compte** :



The screenshot shows the 'Mon compte' page on the LCSQA website. The header includes the LCSQA logo and the text 'Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air'. A navigation menu contains 'Accueil', 'Activités', 'Actualités', 'Documentation', 'Surveillance', 'Référentiel & assurance qualité', and 'Outils'. The 'Référentiel & assurance qualité' menu is expanded to show 'Référentiel applicable en France'. On the left, there are sections for 'Mes régions' (listing ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE, LORRAINE), 'ALSACE' (with 'Créer Episode de pollution'), 'Aasqa_1' (with 'Mon compte' and 'Agenda'), and 'Navigation du livre'. The main content area is titled 'Mon compte' and has sub-tabs for 'Voir', 'Modifier', 'Notifications', 'Abonnements', and 'Inscriptions'. The 'Abonnements' tab is active, showing 'Abonnements aux lettres d'information' with the instruction 'Sélectionnez vos abonnements'. There are three checkboxes: 'Etat dispositif journalier (épisodes de pollution)', 'Etat dispositif journalier (procédure préfectorale)', and 'LCSQA newsletter' (which is checked). An 'Enregistrer' button is at the bottom.

5. EN CAS DE DIFFICULTE ...

Les incidents, questions, remarques sont à transmettre exclusivement depuis l'outil **Nous contacter** du site LCSQA ou en se rendant à l'adresse <http://www.lcsqa.org/contact> .